

"Nous ne sommes pas à l'abri d'un drame" : au moins 25.000 ponts sont dans un état préoccupant en France



SÉCURITÉ - Dans un rapport devant être publié ce jeudi, des sénateurs estiment que l'état préoccupant de nombreux ouvrages d'art routiers en France exige un "plan Marshall" pour les rénover dans les dix ans, en mettant l'accent sur l'assistance aux petites collectivités territoriales.

"Au moins 25.000 ponts sont en mauvais état structurel et posent des problèmes de sécurité et de disponibilité pour les usagers." C'est le constat alarmant dressé par la mission d'information sur la sécurité des ponts, créée par dix sénateurs après l'effondrement du viaduc autoroutier de Gênes (Italie), qui a fait 43 morts le 14 août 2018.

Dans un rapport devant être publié jeudi, ces derniers estiment ainsi que l'état préoccupant de ces ouvrages d'art routiers en France exige un "plan Marshall" pour les rénover dans les dix ans, en mettant l'accent sur l'assistance aux petites collectivités territoriales. "Compte-tenu de l'état des ponts, nous ne sommes pas à l'abri d'un drame, nous sommes en risque", affirme notamment au *Figaro* Hervé Maurey (Les Centristes, Eure), qui a mené ces travaux avec les rapporteurs Patrick Chaize (les Républicains, Ain) et Michel Dagbert (PS, Pas-de-Calais).

Selon ces derniers, qui ont sondé plusieurs centaines d'élus locaux, la dégradation de l'état des ponts "a fortement augmenté sur les dix dernières années". Ce qui

s'expliquerait par le vieillissement des ouvrages construits dans l'après-guerre et "un sous-investissement chronique dans l'entretien du patrimoine".

Parmi ces ouvrages problématiques, les sénateurs comptent 7% des ponts de l'Etat, 8,5% des ponts des départements, et "probablement 18 à 20%" des ponts des communes et des intercommunalités, selon ce rapport dont l'AFP a eu connaissance mercredi. A cet égard, ils s'étonnent de l'"absence d'un recensement exhaustif des ponts gérés par les collectivités territoriales": "le nombre exact de ponts routiers en France n'est pas connu!" Il y en aurait entre 200.000 et 250.000.

La création d'un fonds d'aide préconisée

Estimant donc "urgent" que soit mis en place un "plan Marshall pour les ponts", ils demandent notamment de porter le montant des moyens consacrés par l'Etat à l'entretien de ses ouvrages d'art à 120 millions d'euros par an dès 2020 (contre 45 millions en moyenne ces dernières années). Par ailleurs, ils demandent de créer un fonds d'aide aux collectivités locales, qui serait doté de 130 millions d'euros par an pendant dix ans, en utilisant l'enveloppe jusqu'à présent dédiée à la mise en sécurité des tunnels (qui prendra fin en 2021).

Préconisant un meilleur suivi et une programmation des travaux nécessaires, les sénateurs prônent enfin "une gestion patrimoniale des ponts" et jugent également nécessaire d'"apporter une offre d'ingénierie aux collectivités territoriales en aidant les petites collectivités" et en favorisant la mutualisation de la gestion des ouvrages au niveau intercommunal ou départemental.